

Rwanda, mars 2011

Le Rwanda est un pays à faible revenu avec une population de plus de 11 millions d'habitants, où environ 82 pour cent de la population vit en milieu rural. En 2010, le Revenu National Brut (RNB) par habitant était de 460 dollars (en termes de parité de pouvoir d'achat) et environ 40 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international de un dollar par jour. Le taux d'alphabétisation des adultes est d'environ 70 pour cent et le taux de mortalité infantile était de 112 pour mille enfants de moins de cinq ans¹. En 2006, le gouvernement a couvert 19 pour cent des dépenses totales en matière de santé, soit une moyenne de 34 dollars par habitant. Les partenaires externes ont couvert plus de la moitié de ce montant. Selon l'OMS, en 2007 les dépenses du gouvernement en matière de santé ont atteint 20 percent.² Selon d'autres sources en 2007, la santé représentait 9,1 pour cent du budget du gouvernement.³

Programme de vaccination

La vaccination est une haute priorité dans la politique du secteur de la santé du Rwanda et du Plan Stratégique du Secteur de la Santé (PSSS-II) 2009-2012. Les services de santé publique sont assurés par 360 établissements de santé dans 30 districts de santé couvrant les quatre provinces du pays. Le Programme Elargi de Vaccination au Rwanda a été créé en 1978. Le contrôle est assuré par un Comité de Coordination Inter-Agences (CCI) depuis 1996.

De 2000 à 2009, la couverture par le DTC3 n'a jamais été inférieure à 77 pour cent et était au-dessus de 90 pour cent au cours de sept de ces dix années. La même tendance générale s'est tenue pour la polio troisième dose et le vaccin contre la rougeole. Le vaccin pentavalent (contenant l'hépatite B et les antigènes de la grippe humaine virus B) a été introduit en 2002. Le vaccin anti-pneumocoque a été introduit en 2010. Les maladies évitables par la vaccination sont de plus en plus rares au Rwanda. Le dernier cas de polio a été confirmé en 1999 au Rwanda.

Le Rwanda est sur la bonne voie pour atteindre les OMD n° 4 et 5⁴.

¹ <http://data.worldbank.org/country/rwanda>

² <http://www.countdown2015mnch.org/documents/2010report/CountdownReportAndProfiles.pdf>

³ http://www.moh.gov.rw/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=155&Itemid=14

⁴ http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=RWA&cd=646

Financement de la vaccination

Le Cadre de Renforcement des Systèmes de Santé du Rwanda 2010 (CRSS) et Plan Stratégique Consolidé (PSC) identifient le financement de la santé comme une fonction essentielle du système de santé national. Le financement et la gestion basés sur les résultats et la décentralisation comptent parmi ses principes. Toutefois, aucun plan de financement stratégique de la santé n'est décrit. En 2007, un programme d'assurance santé à base communautaire a été lancé. Il couvre aujourd'hui 91 pour cent de la population, principalement pour des services curatifs. Le Plan indique que le financement de la santé au Rwanda continuera d'être basé sur les transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements régionaux. Il s'agit notamment de fonds affectés précisément pour la vaccination⁵. Le plan appelle également à la mise à jour des lois et des règlements en matière de santé. Le secteur de la santé du Rwanda est encore fortement tributaire des partenaires externes, en particulier pour les programmes verticaux importants y compris le PEV.

Le document politique de financement de la santé du Rwanda (2009) indique que le gouvernement augmentera son budget en matière de santé afin d'atteindre l'objectif de la Déclaration d'Abuja de 15% des dépenses totales du gouvernement. Il vise également à appliquer les méthodes de budgétisation basées sur les performances pour le PEV et d'autres services de santé essentiels en matière de reproduction et de l'enfant.

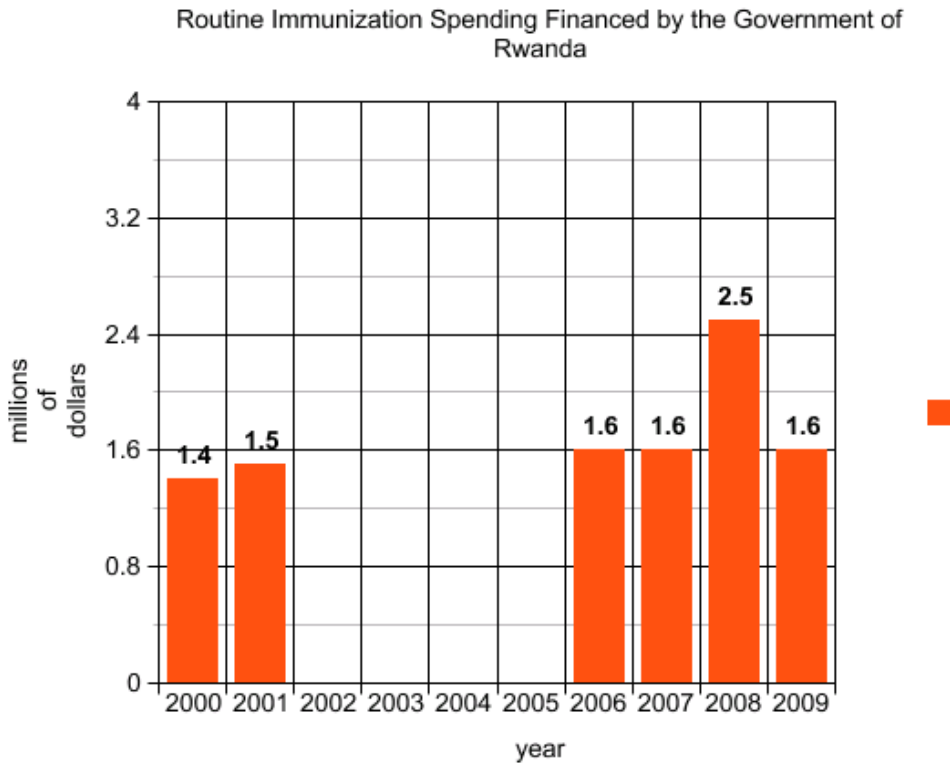
Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le gouvernement du Rwanda a dépensé 1,4 millions de dollars sur le Programme en PEV de routine en 2000, soit 64 pour cent de toutes les dépenses en PEV de routine. Pour 2001, le chiffre était de 1,5 millions de dollars (58 pour cent). Le pays a reçu sa première subvention vaccinale GAVI en 2002. En 2006, le gouvernement a dépensé 1,6 millions de dollars pour son programme de vaccination de routine. Les chiffres pour 2007-2009 ont été, respectivement, 1,6 millions de dollars, 2,5 millions de dollars et 1,6 millions de dollars.

Conformément au PPAc 2006-2010, le Rwanda a dépensé 6,6 millions de dollars sur son programme en PEV de routine en 2005 (19 \$ par enfant). En y ajoutant les dépenses partagées des services de santé en appui au PEV ce chiffre atteint 7,1 millions de dollars (20 \$ par enfant). Le gouvernement a financé 1 million de dollars des dépenses spécifiques du PEV de routine (29 pour cent), environ 6 \$ par enfant⁶.

Les partenaires clés du secteur de la santé comprennent la Banque Mondiale, le Fonds Mondial, GAVI, GTZ, USAID et l'UNICEF.

⁵ http://www.moh.gov.rw/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=155&Itemid=14

⁶ Base de données OMS Financement de la Vaccination : http://www.who.int/immunization_financing/indicators/en/



Source: WHO Immunization Profiles

Législation sur la vaccination

Chapitre I, Article 41 de la Constitution rwandaise stipule que: «Tous les citoyens ont le droit et des devoirs relatifs à la santé. L'État a le devoir de mobiliser la population pour les activités visant à promouvoir la bonne de santé et à aider à la mise en œuvre de ces activités. »

En tant que membre de la Communauté Est Africaine, le Rwanda a accepté de se conformer à la Charte de la CEA. Chapitre 21 (Santé, activités sociales et culturelles), Article 118 (Santé) lie les États membres à travailler ensemble pour empêcher les épidémies, renforcer les systèmes de santé, harmoniser les politiques de santé, partager l'information sur la santé et développer des pratiques communes d'achat pour les produits pharmaceutiques.

Le Rwanda a un parlement bicaméral, composé d'un Sénat et d'une Chambre des députés.

Les apports de Sabin Vaccine Institute, SIF

Aucune à ce jour.

Buts et Objectifs

Instaurer des activités de plaidoyer pour le financement durable de la vaccination:

- Surveiller l'efficacité du programme PEV de routine par une analyse croisée des indicateurs de performance (par exemple des dépenses), technique et budgétaire (par exemple, le coût par enfant vacciné) de façon périodique par les parties prenantes clefs, dont des élus nationaux et régionaux
- Organiser des commissions d'information parlementaires périodiques sur la vaccination et le financement de la santé, en ciblant les députés qui siègent à la commission des affaires sociales et du Patrimoine national et du budget, les sénateurs qui siègent au sein des comités des affaires sociales, des droits de l'homme et des pétitions et du Développement économique et des Finances
- Insérer les activités de plaidoyer pour le financement durable de la vaccination dans le PPAc du Rwanda, et d'autres documents de planification de la santé